

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le gouvernement annonce une aide financière de 2,3 G\$ pour soutenir les municipalités du Québec à travers la crise

Montréal, le 25 septembre 2020. – Le gouvernement du Québec annonce qu'une enveloppe de 2,3 G\$ sera mise à la disposition des municipalités et des organismes de transport collectif pour pallier les pertes de revenus et les dépenses occasionnées par la COVID-19.

Ainsi, les organismes de transport collectif du Québec se partageront une aide financière totale de 1,2 milliard de dollars. Un premier versement de 800 millions de dollars, qui inclut les 400 millions de dollars déjà annoncés en juin dernier, sera effectué dès cet automne. Une aide financière de 400 millions de dollars leur sera ensuite accordée au cours des premiers mois de 2021.

Pour leur part, les municipalités du Québec auront droit à un montant total de 800 millions de dollars, afin de couvrir les coûts supplémentaires et les pertes de revenus occasionnés par la COVID-19. Cette aide financière servira ainsi de levier pour les municipalités et leur permettra de jouer un rôle actif dans la relance de l'économie.

Une somme de 300 millions de dollars est aussi réservée pour répondre à d'éventuels besoins qui pourraient notamment découler de la deuxième vague de la COVID-19. Les décisions quant à l'allocation de cette somme seront prises à l'hiver 2021.

Citations :

« L'aide financière importante annoncée aujourd'hui donnera davantage de flexibilité et de prévisibilité aux municipalités. Cela permettra d'éviter des hausses du fardeau fiscal des particuliers et des entreprises ou des réductions de services. »

Eric Girard, ministre des Finances

« Notre gouvernement met à la disposition des municipalités les moyens nécessaires afin qu'elles puissent faire face à la pandémie tout en se préparant à contribuer activement à la reprise économique des différentes régions du Québec. Ce sont des acteurs de premier plan, dont la collaboration a été remarquable durant la pandémie, et qui seront des partenaires clés dans la relance. L'annonce d'aujourd'hui est donc une excellente nouvelle pour les municipalités, mais aussi pour tous les citoyens. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Notre gouvernement avait été le premier au Canada à annoncer une aide, en juin dernier, avec une somme de 400 millions de dollars. Nous venons aujourd'hui bonifier cette aide afin de soutenir les acteurs du transport collectif pour maintenir le niveau de service attendu par la population. »

François Bonnardel, ministre des Transports

Faits saillants :

- L'enveloppe de 2,3 G\$ sera financée à parts égales par le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral en vertu de l'Accord sur la relance sécuritaire.
- Les détails et les modalités de versement de l'aide financière seront communiqués ultérieurement aux municipalités et aux organismes de transport collectif.
- En ce qui concerne le versement des réserves, une décision sera prise au cours de l'hiver 2021.

Lien connexe :

Pour de l'information sur la COVID-19 et tous les programmes d'aide offerts, il est conseillé de se rendre à l'adresse [Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus).

- 30 -

Sources : Fanny Beaudry-Campeau
Directrice des communications
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 576-2786

Bénédicte Trottier
Attachée de presse
Cabinet de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
Tél. : 514 686-7100

Florence Plourde
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
Tél. : 418 643-6980